



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - COURRIEL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

DECLARATION DE M. ANDERS B. JOHNSON, SECRETAIRE GENERAL DE L'UIP, A LA SEANCE D'OUVERTURE DU SYMPOSIUM PUBLIC DE LA CNUCED

Genève, 18 mai 2009

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

La crise actuelle est bien plus qu'une crise financière. Ce n'est pas non plus à proprement parler une crise de l'économie. C'est une crise qui touche aux fondements mêmes de nos sociétés et des valeurs sur lesquelles elles reposent. Il s'agit en fait du monde que nous sommes en train de bâtir.

Aussi est-il essentiel que les citoyens participent au débat. De mon point de vue, cela signifie bien sûr que les représentants du peuple - c'est-à-dire les élus, notamment les parlementaires, - doivent prendre part au débat et débattre de stratégies pour l'avenir.

C'est la raison pour laquelle l'Union interparlementaire a organisé une première conférence parlementaire mondiale il y a un peu plus d'une semaine, ici-même, à l'ONU, à Genève, sur la crise. Un groupe très éclectique de législateurs issus de commissions parlementaires traitant des questions financières, bancaires, économiques, sociales et de développement de plus de 80 parlements y a participé.

Les parlementaires s'y sont penchés sur les enseignements à tirer de la crise, les politiques à mettre en place et, le plus important d'après moi, sur ce qu'ils doivent faire. Aussi aimerais-je vous faire part de quelques unes des réflexions auxquelles cette conférence a donné lieu, sur quatre grands thèmes.

Premier point, il faut relancer l'économie, créer des emplois, réparer le système financier, rétablir la confiance et donner une impulsion forte au commerce et à l'investissement. La réponse immédiate à la crise implique donc de déboursier des fonds de relance extrêmement conséquents.

Dans ce cadre, nous devons veiller à la transparence et à l'obligation de rendre compte. Les parlements ont une responsabilité particulière à cet égard. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà commencé à mettre en place des mécanismes et procédures spéciaux pour assurer le contrôle parlementaire des plans de sauvetage et de leur mise en œuvre.

Le système de gouvernance en vigueur dans pratiquement tous les pays du monde repose sur l'idée fondamentale que les citoyens contrôlent le fonctionnement du gouvernement et des institutions publiques par l'entremise d'un parlement élu. Aussi les parlements doivent-ils se remettre en question afin de comprendre pourquoi ils n'ont pas su mieux s'acquitter

de cette responsabilité. Ce processus a commencé et je suis certain que nous verrons nombre de parlements renforcer considérablement leur capacité de contrôle à l'avenir.

Deuxième point, la crise économique et financière trouve son origine dans l'économie des pays les plus développés et les premiers plans de sauvetage ont, pour la plupart, été mis en œuvre par ces pays. Mais il n'en demeure pas moins que la crise touche tous les pays et en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés qui ne sont pour rien dans les désordres actuels.

Les membres du G20 sont conscients que ces pays ont besoin d'être aidés, ce qui signifie qu'il faut tenir les engagements pris à diverses reprises, notamment en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le développement et les engagements de Gleneagles. Les OMD sont à la fois pragmatiques et réalisables et ce n'est pas le moment d'y renoncer.

Il faut que les Parlements soient très attentifs à ces engagements. Ils ont le devoir d'interroger les ministres et de leur demander des comptes très précis sur la mise en œuvre de ce qui a été convenu. A ce sujet, je tiens à préciser que l'UIP supervisera ce processus au sein des parlements. Il ne faut pas laisser l'élan retomber.

Troisième point, l'orthodoxie du marché a montré ses limites. Il nous faut une gouvernance accrue et de meilleure qualité du secteur financier, une gouvernance dans laquelle l'Etat aura un rôle plus affirmé. Les fonds de placement qui échappent en grande partie à la réglementation au sein du système financier, doivent être soumis à des contrôles plus stricts.

Comme l'a dit un délégué parlementaire, nous devons renforcer le contrôle institutionnel sur la « cupidité ». Les parlements ont un rôle majeur à jouer pour que cela soit bien le cas. Il faut une que le système bancaire soit beaucoup plus transparent qu'il ne l'a été jusqu'à présent, tant au plan interne que vis-à-vis de l'extérieur. De même, il faut mieux encadrer les agences de notation et les soumettre à des contrôles afin de veiller à ce que les informations qu'elles publient ne soient pas trompeuses.

Mais il ne s'agit pas uniquement du système financier et bancaire. Il faut que les pays trouvent un juste équilibre entre le rôle de l'Etat, la dynamique du marché et les aspirations de la société. Jusqu'à présent, le marché a empiété sur le rôle de l'Etat et n'a que trop souvent fait la sourde oreille aux aspirations de la société.

L'emploi doit être au cœur du débat. La santé de l'économie mondiale ne doit pas être mesurée à l'aune de la reprise des marchés boursiers, mais plutôt en fonction de sa capacité à fournir des emplois dignes de ce nom. Le traitement de la crise pourrait bien s'étaler sur près d'une décennie. Et il faudra probablement abandonner les emplois informels dans des économies tournées vers l'exportation au profit d'une expansion des marchés intérieurs et d'une progression de la consommation intérieure.

Nous devons aussi prendre conscience que la crise n'a pas les mêmes répercussions pour les hommes et pour les femmes. La crise risque non seulement de figer des inégalités déjà enracinées, mais il est même probable qu'elle va les exacerber et que les femmes vont s'enliser un peu plus dans la pauvreté. Or, les femmes sont un élément moteur pour l'économie, au plan tant formel qu'informel et les solutions à la crise doivent donc miser sur leur potentiel, tenir compte de ce qu'elles apportent et favoriser l'égalité des sexes.

Il s'agit là d'autant de questions fondamentales de politique publique qui demandent à être examinées et débattues au sein de la société et du Parlement. Le débat a commencé, mais

il reste encore beaucoup à faire. Les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de la conférence parlementaire ont clairement démontré que les solutions à rechercher ne pourront se limiter à des mesures immédiates d'injection de fonds dans l'économie.

Pour un avenir durable, il faut des investissements à long terme et non une nouvelle bulle de consommation. Il faut un investissement à forte intensité de main d'œuvre dans l'infrastructure. Pour ce faire, une des mesures clés doit être un investissement public fort dans les énergies durables. Nous devons aussi tenir compte de la nécessité de systèmes plus efficaces pour la perception de l'impôt sur le revenu dans nos pays respectifs. Par ailleurs, il importe que les politiques et programmes soient élaborés dans un souci d'égalité des sexes et s'accompagnent d'instruments tels que la budgétisation paritaire.

Enfin, quatrième point, certains de nos échanges ont porté sur les institutions financières internationales et sur la nécessité de les reformer. Il a été dit que les prêts accordés par le Fonds monétaire international ne devaient plus être assortis des clauses traditionnelles de conditionnalité et qu'ils ne devaient pas être accordés au détriment des biens publics et de la protection sociale.

Les parlementaires souhaitent concourir à l'édification d'un nouveau système mieux adapté aux aspirations les plus profondes des citoyens. Il faut veiller à une interaction beaucoup plus étroite avec les institutions financières internationales dans un effort de renforcement du contrôle parlementaire.

Durant la dernière décennie, les parlements ont fait des progrès en s'intéressant de plus près aux affaires multilatérales. A l'ONU, nous avons fait en sorte de donner une dimension parlementaire à la coopération internationale. La résolution de l'Assemblée générale de l'année dernière sur la coopération entre les Nations Unies et l'Union interparlementaire a permis à cette démarche de faire un grand bond en avant.

L'UIP propose de mettre en place un processus analogue avec les institutions de Bretton Woods. Ces institutions et les pays qu'elles doivent servir ont fort à gagner d'une coopération accrue avec les parlements et l'UIP. Aussi demandons-nous à l'Assemblée générale des Nations Unies de prendre cette question en considération lorsqu'elle se réunira au début du mois prochain, pour se pencher sur la réponse de la communauté internationale à la crise mondiale.

Permettez-moi pour conclure de dire que la crise actuelle peut être l'occasion de réaliser de véritables progrès dans nos sociétés, de corriger les inégalités et les déséquilibres existants et d'édifier de nouveaux systèmes fondés sur l'inclusion, la transparence et la bonne gouvernance.

Le meilleur appui que les parlements puissent donner à ce processus et aux citoyens du monde entier consiste à alimenter le débat et à exercer un contrôle rigoureux. A mesure que s'appliqueront les réformes - qui prendront des années, et non des mois - les citoyens pourront s'en remettre aux législateurs pour s'assurer que leurs vues et aspirations sont pleinement prises en compte et que les gouvernements et les institutions publiques remplissent leurs obligations avec la plus grande rigueur.

Je vous remercie.